

# Lacerta agilis (Linné, 1758)

## Lézard agile ; Lézard des souches

Deux sous-espèces sont présentes en Midi-Pyrénées : *L. a. agilis* et *L. a. garzoni*. *L. a. agilis* est un taxon ouest-eurasiatique à tendance septentrionale et continentale ayant sa limite méridionale, en France, dans les régions élevées du Massif Central (ligne Monts du Cantal - Aubrac - Mont Lozère) et du sud des Alpes. *L. a. garzoni* est un taxon strictement monticole (connu de 1400 m à 2200 m), endémique de la ceinture subalpine de l'extrémité orientale des Pyrénées (Andorre, Catalogne, Pyrénées-Orientales et, très localement, Aude) (Arribas 2000a, 1999c, Geniez et Cheylan 2005, Vacher et Cochard, en préparation).



*L. a. agilis*. Couple en thermorégulation  
Lacalm (12), alt. 1150 m, le 06/05/05 (photo G. Pottier)

Chalande (1888) cite *L. agilis* des environs de Toulouse en le qualifiant de « rare », donnée évidemment très douteuse. Angel (1946) ne mentionne pas la présence de *L. agilis* dans la partie du Massif Central intéressant notre région, mais l'indique par contre de l'Ariège en se référant vraisemblablement à Boulenger (1916) (et, donc, à *L. a. garzoni*) (voir plus loin). Cantuel (1949) ne le cite que de l'Aubrac en Midi-Pyrénées, mais l'atlas préliminaire de la SHF (SHF 1978) mentionne sa présence sur les cartes de Plaisance (32), Foix, Vicdessos, Ax-les-Thermes (09) et Millau (12) si bien que Parent (1981) proposera une carte de répartition quelque peu approximative, incluant de vastes zones où ce lézard est certainement absent (dont le sud-est de l'Aveyron et les trois-quarts de l'Ariège...). Cet auteur mentionne par ailleurs sa présence en Haute-Garonne (sur des bases inconnues) mais juge tout de même douteuse son existence dans le Gers. Plus rigoureux, Brugière (1986) souligne le caractère manifestement erroné de la mention sur la carte de Millau (12) figurant in SHF (1978) et le circonscrit, pour la partie du Massif Central située en Midi-Pyrénées, au seul plateau de l'Aubrac (12). Cet avis est entièrement partagé par Geniez et Cheylan (1987) qui invalident une mention des gorges de l'Aveyron (12) (maille 2240 3) et une mention de la carte de Castres (81) (maille 2343 4). Notons que la probabilité de la présence de *L. agilis* dans le Tarn a été maintes fois évoquée, mais jamais confirmée : Livet et Bons (1981) ont simplement pensé qu'il « devrait être présent à l'extrême nord des Monts de Lacaune » et Cugnasse *et al.* (1993) ont très prudemment mentionné qu'« une petite population semble exister autour de Brassac, Ferrières, Vabre avec quelques observations. Une observation incertaine d'un mâle près de Teillet en juillet 83, et une autre observation dans les gorges de l'Aveyron. » Ces données, qui n'ont pas été confirmées à ce jour, résultent certainement de confusions avec la forme lignée de *Lacerta*

*bilineata*, présent dans ces secteurs. Raynaud et Raynaud (1999) disent d'ailleurs n'avoir jamais rencontré *L. agilis* dans le Tarn. Jusqu'à preuve du contraire, cette espèce est donc absente de ce département.

L'atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France (Castanet et Guyétant 1989) intègre pourtant ces données douteuses (et bien d'autres hors M.P.), mentionnant la présence de *L. agilis* sur les cartes d'Aspet (31), pic de Maubermé, Aulus-les-Bains, Foix, Vicdessos, Lavelanet (09), Castres (81), Najac, Rieupeyroux et Séverac-le-Château (12). Il en résulte une carte proprement fantaisiste pour Midi-Pyrénées. Naulleau (1990), Maurin et Keith (1994), Duquet *et al.* (1997), Gasc *et al.* (1997) puis Arnold et Ovenden (2002) s'inspireront de ce document et reproduiront ses erreurs, ignorant notamment l'important hiatus de près de 250 km qui sépare *L. a. agilis* de *L. a. garzoni*. Dubois (1998) a dénoncé à juste titre l'absence de protocole d'homologation des données ayant abouti à ces cartographies erronées.

La sous-espèce pyrénéenne *L. a. garzoni* a été signalée pour la première fois en Midi-Pyrénées par Boulenger (1916), qui a publié la photographie d'une femelle adulte provenant d'« Ax-les-Thermes » (haute vallée de l'Ariège) (09), sans précision d'altitude ni de lieu-dit. Aucune observation homologable de ce lézard n'a ensuite été signalée en Ariège, les quatre mentions ariégeoises de ce taxon (non documentées) figurant dans l'ouvrage de Bertrand et Crochet (1992) apparaissant douteuses compte-tenu de leur localisation et de l'altitude anormalement basse à laquelle elles ont été effectuées (1300 m au maximum). Ces signalements intéressent certainement *L. bilineata*, présent en Ariège jusqu'à des altitudes élevées (1650 m au moins) (Pottier 2007a).

Les prospections menées en Midi-Pyrénées sur les reliefs élevés du Massif Central situés au sud de l'Aubrac (Lévézou, Monts de Lacaune, Montagne Noire), n'ont pas permis de contacter *L. agilis*. *L. bilineata* y atteint la plupart des sommets et y a vraisemblablement remplacé le Lézard agile de longue date, de même que *Vipera aspis* y a remplacé *V. berus* (voir ces espèces). L'espèce a par contre été contactée vers 990 m d'altitude sur le Carladez (commune de Thérondeles), où elle n'avait jamais été signalée à notre connaissance (G. Pottier, Ca. Delmas, Cl. Delmas et Sébastien Cahors, en préparation). Une seule localité est actuellement connue dans cette



*L. a. garzoni*. Habitat  
L'Hospitalet-près-l'Andorre (09), alt. 1930 m, le 20/06/06 (photo G. Pottier)

zone, sur la frontière administrative même du Cantal ! Plusieurs nouvelles localités ont par ailleurs été répertoriées sur l'Aubrac aveyronnais. L'espèce s'y rencontre de 1000 m à 1360 m au moins (étage montagnard, séries du hêtre et/ou du sapin). *L. bilineata* seul a par contre été observé en Viadène, y compris au sein des zones les plus élevées (980 m) (G. Pottier). Sur l'Aubrac, les cas de syntopie avec *Podarcis muralis* et/ou *Zootoca vivipara* sont très fréquents, mais nous n'en avons noté aucun avec *L. bilineata*, les deux espèces ayant des répartitions altitudinales visiblement complémentaires. *L. a. agilis* cohabite fréquemment sur l'Aubrac avec *Vipera berus*, mais également avec *V. aspis*, qui y atteint couramment l'étage montagnard. A l'échelle de la région, la similitude de répartition entre *V. berus* et *L. a. agilis* mérite d'être soulignée.

Les campagnes de prospections menées dans la haute vallée de l'Ariège ont, elles, permis de redécouvrir *L. a. garzoni* non loin de la localité citée par Boulenger (1916). Deux localités distinctes ont été inventoriées sur la commune de l'Hospitalet-près-l'Andorre (09), entre 1570 m et 1950 m d'altitude, qui correspondent manifestement à un débordement des populations de haute Cerdagne via le col de Puymorens (66) (Pottier *et al.* 2007).

*L. a. agilis* est relativement ubiquiste, et fréquente sur l'Aubrac aveyronnais la plupart des habitats appréciés par les reptiles : haies, murets de pierres sèches plus ou moins végétalisés, clairières, lisières, landes, talus de routes et de chemins, tourbières, etc. Des juvéniles seuls ont été contactés en prairie. En Ariège, *L. a. garzoni* paraît assez typiquement lié aux landes subalpines à Genêt purgatif, genévrier et callune. Mais nous l'avons également contacté en prairie pâturée colonisée par la Gentiane jaune (femelle adulte), sur des talus de chemin, le long de murets de pierres sèches et en bordure

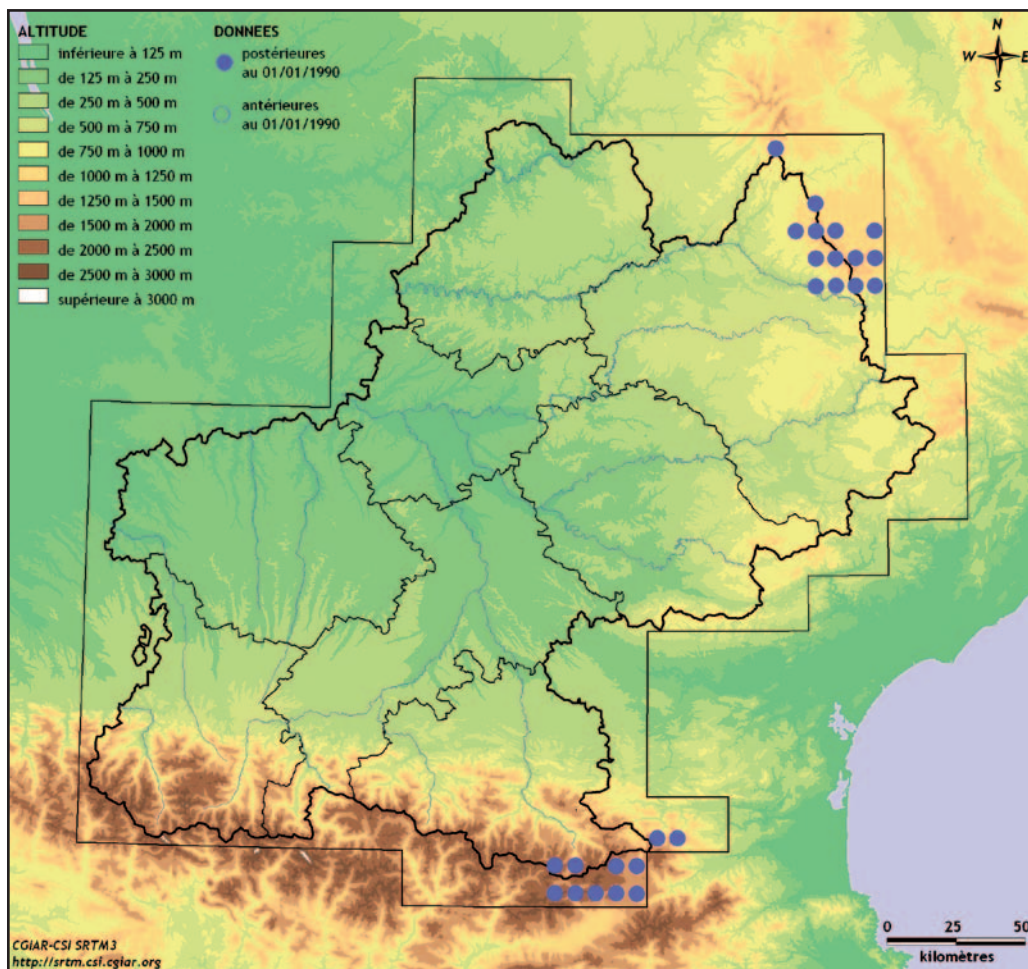
de cours d'eau, au sein de formations végétales luxuriantes de type mégaphorbiaie.

*L. a. agilis* est donc une espèce extrêmement localisée en Midi-Pyrénées, connue avec certitude de deux zones seulement : 1) plateau de l'Aubrac et Carladez (12) vers 1000 m et au-dessus (*L. a. agilis*) et 2) commune de l'Hospitalet-près-l'Andorre (09) entre 1570 m et 1950 m d'altitude (*L. a. garzoni*). Des populations plus ou moins isolées existent peut-être dans le Carladez et en-dessous de 1000 m sur l'Aubrac et en Viadène incluse (12), de même qu'en divers points de la haute vallée de l'Ariège et du Donezan, à l'étage subalpin (09). Des recherches y sont souhaitables.

Compte-tenu des nombreuses confusions constatées entre cette espèce et la forme lignée de *L. bilineata*, il est impératif que les observations de *L. agilis* fassent systématiquement l'objet d'une procédure d'homologation (simple photographie par exemple).



*L. a. agilis*. Habitat Thérondels (12), alt. 990 m, le 08/06/07 (photo G. Pottier)



*Lacerta agilis* (Linné, 1758)